



Communiqué de presse
11 décembre 2018

Tarifs des coiffeurs pas assez clairs et une regrettable inégalité hommes-femmes

La CLCV rend publique son enquête sur le respect de l'obligation d'affichage extérieur des tarifs des coiffeurs.

Chaque jour, près d'1 million de Français se font coiffer, à domicile ou dans l'un des 64 000 salons de coiffure. Face à ce service de consommation courante, il est essentiel que le consommateur accède à une information tarifaire préalable claire et complète pour comparer et choisir son coiffeur. Les 902 relevés effectués d'août à octobre par nos bénévoles pointent des insuffisances manifestes au détriment du consommateur.

La loi est mal respectée

L'obligation d'affichage visible depuis l'extérieur pose problème pour 21,2% des coiffeurs enquêtés (aucun affichage 12,8%, affichage peu lisible 8,4%). Il est inacceptable que cette obligation essentielle et établie de longue date, plus de 30 ans, ne soit pas suivie par tous les professionnels. Nous demandons des contrôles renforcés et des sanctions dissuasives à chaque non-respect constaté.

Comprendre et comparer les tarifs reste difficile

Lorsque l'affichage existe, les forfaits les plus demandés ne se retrouvent pas systématiquement. Le forfait « shampoing – coupe – coiffage » homme n'a pu être relevé qu'à 27%. Si les forfaits classiques femmes sont fréquemment affichés, leur compréhension reste difficile. Les mentions « à partir de » ou les différences tarifaires selon la longueur des cheveux sont autant de critères largement soumis à l'appréciation du coiffeur qui rendent inefficace l'affichage extérieur. Nous demandons une présentation standardisée des tarifs comprenant systématiquement les forfaits de base proposés ainsi qu'une définition commune de ces critères trop flous.

Une regrettable inégalité tarifaire hommes-femmes

La logique voudrait que la tarification se fasse selon la longueur du cheveu et le travail fourni et non selon le genre du client. La différence tarifaire homme/femme se justifie difficilement face à des prestations équivalentes. Ainsi le forfait « shampoing – coupe – coiffage » coûte en moyenne 20,46 € pour les hommes et 30,07€ pour les femmes, soit un écart de quasiment 47% ! Nous demandons une réflexion autour de la pratique actuelle afin de parvenir, à l'image de quelques salons, à des tarifs unisexes calculés uniquement en fonction du travail fourni, du temps passé et des produits utilisés. À cette fin nous lançons une pétition sur CLCV.org